

BETHONCOURT

INFOS

Printemps 2023 / n°20



www.bethoncourt.fr



Cycle de sensibilisation au tri p.22

budget primitif
2023 -p7

travaux - p 8
La mutation de
l'Arche

environnement - p16
Gestion des
espaces verts

10

3 **ÉDITO**4 **EN IMAGES**7 **BUDGET PRIMITIF 2023**8 **TRAVAUX**

- 08 La mutation de l'Arche
- 12 École Jules Ferry : réfection du mur
- 13 Gestion technique des bâtiments

13 **AMÉNAGEMENTS**

- 13 Aménagement du cimetière
- 14 Réfection de la voirie

15 **URBANISME**

- 15 Plan local d'urbanisme

16 **ENVIRONNEMENT****GESTION DES ESPACES VERTS**

- 16 Gestion des espaces verts
- 19 Mémo tri
- 20 Calendrier de collectes des déchets

22 **CITES ÉDUCATIVES**

- 22 Focus sur la journée propreté des écoles
- 23 Cycle de sensibilisation au tri
- 23 Réalisation d'une fresque et d'un court métrage

24 **EN MODE PROJETS**

- 24 Relais petite Enfance

24 **VIE DE LA MAIRIE**
24 Soutien à la pratique sportive25 **ÉDUCATION**
25 Spectacle pour les écoles : place aux arts !26 **CCAS**
26 Épicerie sociale
26 Maison de l'adolescence
27 Mars Bleu
27 Séjour séniors 2023
27 Registre canicule - inscription

22

28 **VIE DE LA MAIRIE**
28 Sécurité routière dans les écoles
29 Lutte contre la mécanique sauvage
29 Règles de vie et de citoyenneté30 **COMMERCES**30 **EXPRESSIONS LIBRES**31 **AGENDA**

32

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean André | RÉDACTEUR EN CHEF G Rimbart |
RÉDACTION M Machado Da Silva, A Bounazou, G Traineau, MA Aubry, N Aqasbi, M Bol-
mont, O Aslan, M Zotti, N Vienne, A Billette, E Verdier, S Pinot, C Muninger, A Lautissier
CRÉDITS PHOTOS Ville de Bethoncourt, Centre socioculturel La Lizaine - autres contributeurs Ville
CONCEPTION E Prévot

MAGAZINE PRINTEMPS 2023 - N°20 | IMPRIMÉ EN 2 500 EXEMPLAIRES
MAIRIE DE BETHONCOURT - RUE LÉON CONTEJEAN, 25200 BETHONCOURT



Jean ANDRÉ
Maire de Bethoncourt



Environnement, inflation, restrictions, énergies..., des décisions gouvernementales, internationales parfois même, modifient les comportements des ménages, vous le savez, vous êtes touchés de plein fouet depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, et les collectivités ne sont pas épargnées.

Pour y répondre, l'accent est mis sur une refonte de certains processus de travail, vers plus de sobriété et de mutualisation entre services publics, comme le groupement d'achats des énergies, déjà évoqué.

En espaces publics également, les agents du fleurissement optent pour positionner plus d'arbres, de plantes vivaces ou de minéralisation. Pour la sauvegarde des espèces, le principe de la tonte différenciée ou fauche tardive est instauré sur différents sites de la Ville ; la liste vous est proposée dans le dossier dédié.

Le budget 2023 est marqué par ces développements d'idées pour faire des économies sur des postes toutefois importants comme des études permettant de tendre vers des réductions conséquentes de nos consommations d'énergies... Ainsi, le budget de fonctionnement présente des dépenses à la hausse, pour lesquelles nous avons peu de marge d'action. Pour autant, **sans augmenter la part communale des taux d'imposition, les services ont su construire un budget à l'équilibre.**

Sur le plan des travaux, certains se voient déjà comme la nouvelle placette du colombarium ou le mur de la cour de récréation de l'école Jules Ferry, quand d'autres vont démarrer dans les semaines à venir : des trottoirs Route d'Héricourt, réfection de la Route de Bussurel en automne ou l'installation de récupérateurs d'eau.

Des projets, plus engageants pour l'équipe municipale et pour les budgets, sont en cours de concrétisation : La Mairie à l'Arche, le Centre technique municipal (CTM) ou la réhabilitation de la segpa.

Le projet du bâtiment de la segpa, qui est de rassembler l'attractivité associative et culturelle dans un même lieu, et celui du CTM verront prochainement le lancement d'études complémentaires.

Quant au transfert de la Mairie à l'Arche, l'étude de faisabilité est en cours et en particulier la phase de recherche de subventions pour partici-

per aux 4,5 millions d'euros nécessaires à la réalisation des travaux. En juin, une visite de l'Arche est organisée avec les financeurs potentiels pour leur présenter le projet. Ce magazine consacre pas moins de 4 pages pour vous exposer ce projet ambitieux mais incontournable.

Dans les sujets qui vous touchent de près, la collecte des déchets est aux premiers plans. 2023 est une année transitoire vers la mise en place de la **redevance incitative des ordures ménagères**. Nous avons fait le choix de vous fournir le mémo tri et le calendrier de passage des collectes, documents édités par Pays de Montbéliard Agglomération, à conserver ! Les services de PMA sont d'ailleurs vos interlocuteurs privilégiés pour toute question et leur site internet régulièrement alimenté pour vous apporter un maximum de réponses.

La propreté est un sujet sensible pour lequel il est primordial d'inculquer de bonnes pratiques aux plus jeunes. Face à un certain laisser-aller ambiant, des actions, **des journées de sensibilisation sont organisées de la maternelle au collège** pour favoriser des comportements positifs face à la gestion des déchets.

Des actions de sensibilisation, le CCAS n'en manque pas. Au travers d'événements récurrents, le CCAS porte une attention particulière aux seniors à travers des rencontres mensuelles, des voyages, son registre des personnes fragiles et des focus santé pendant Octobre Rose ou Mars Bleu.

S'entraider, se retrouver, s'animer, voilà ce que les associations de Bethoncourt et la municipalité vous proposent via un programme de rendez-vous estivaux déjà bien chargé : marché du soir et feu d'artifice le 14 juillet, Fête de l'été le 26 août et tant d'autres dates à découvrir en dernières pages.

Les élus sont à vos côtés pour animer la Ville, Je vous souhaite un bel été.

Jean André

Mairie



janvier
2023



La Ville de Bethoncourt offre un cadeau de naissance à tous les nouveaux-nés. Cette mission revient aux Adjointes au Maire, ici Martine Bolmont.



Dans le cadre d'un cours d'enseignement moral et civique, des classes de CM2 ont visité la mairie, le service d'État-Civil et ont rencontré Monsieur le Maire à qui les élèves ont pu poser leurs questions.

Festicité

Le projet "Laïcité et valeurs de la République" conduit dans le cadre des Cités éducatives s'est terminé par une journée festive animée par l'ensemble des acteurs du quartier. Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés autour de jeux de société, d'un escape game et autres animations et gourmandises.



Citédo
Dans le cadre des cités éducatives, les GS et les classes de CP de la ville ont pu bénéficier de 10 séances de natation à la Citédo.



City stade

Après plusieurs mois de travail et de concertation, les jeunes ont pu voir aboutir la réhabilitation du city stade de la rue Parmentier. Après le changement du revêtement de sol, l'installation d'un pare-ballon permettra son utilisation en toute sécurité. Il reste encore à trouver un nom et à rédiger la charte d'utilisation pour terminer ce projet.

février
2023



Chantons en famille

Jouer avec les mots et composer une chanson, c'est le défi relevé par les familles qui se sont réunies à la bibliothèque autour de Youness Ouatiq (Le Porteur de Joie).

février
2023

Carnaval des Golutch's





février
2023

Bourse toute collection de l'Association de Philatélie



L'Association les Golutch's, mobilisée pour Mars Bleu, a participé à mettre Bethoncourt aux couleurs du mois du dépistage du cancer colorectal.



février
2023



mars
2023



L'ALB, Association de Loisirs de Bethoncourt, a présenté ses créations dans différents savoir-faire (dentelle, peintures, vitraux...) lors de l'exposition de début de printemps.



avril
2023



journée truite à l'Étang du Ruderop organisée par la Société de Pêche

avril
2023

Depuis l'automne 2022, le CCAS a célébré trois fois 95 ans avec, du haut en bas, Mesdames Thérèse Garigliet, Germaine Durand et Georgette Chouvez. Marie-Antoinette Aubry, Adjointe déléguée à l'Action sociale et à la Solidarité, et Jean André, Maire de Bethoncourt, ont également rendu visite aux nouveaux nonagénaires bethoncourtois : Gilbert Barrette, Yvette Prudent, Françoise Paternotte, Lilio Bihr, Claude Pernot, Noël Amet, Marie-Thérèse Régnier, Luciano Ruggieri.

"Bethoncourt, Village agricole", exposition présentée à la Bibliothèque municipale par Messieurs Raymond Pepier et Bernard Flukiger, membres de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine bethoncourtois.



mai
2023

Cérémonie du 8 mai, en présence de Monsieur le Député Nicolas Paquot, entouré du Maire et des Adjointes de Bethoncourt.





mars
2023

Marche Mars Bleu : première collaboration sur une action en faveur de mars Bleu entre le Centre socioculturel La Lizaine et l'Association du Patrimoine Bethoncourtois, samedi 25 mars pour la découverte des Puits de mines de fer. C'est avec une météo clémente que cette marche de sensibilisation à la prévention du cancer colorectal s'est déroulée avec une bonne participation.



En mars, célébration de la journée de la Femme avec une exposition proposée par l'association APAC Dégel color.

mars
2023

avril
2023



Première édition des "Insane Game" au gymnase Paul Éluard en compagnie des jeunes des MJC Saint Exupéry d'Audincourt, MJC de Sochaux, Francas de Grand Charmont, MPT de Bavans. Accompagnés des animateurs de chaque structure et des médiateurs de la Ville de Bethoncourt, les jeunes participants ont partagé cet après-midi de rencontre en relevant plusieurs défis.



avril
2023

Création d'un hôtel à insectes avec des objets naturels récupérés en forêt par les enfants pendant les vacances de printemps.

avril
2023



La Lizaine s'est transformée l'instant d'une matinée en studio de diffusion avec Radio Amitié, avec l'appui d'Habib, Président de la radio locale. L'idée est de travailler avec les adolescents pour qu'ils découvrent ce média et les métiers inhérents afin de susciter de nouvelles vocations, les formations étant accessibles sur l'aire urbaine : Préparation d'articles, prise de parole, utilisation de techniques autour du son et du mixage.

avril
2023



Dix habitantes de Bethoncourt, toutes bénévoles à la Lizaine, sont parties fin avril découvrir Paris. Ce projet, financé par la CAF et une subvention municipale, est préparé par les participantes. Au programme : Tour Eiffel, Grande Mosquée, Musée du Louvre, Champs Élysées, mini croisière en bateau-mouches. De quoi s'en mettre plein les yeux !



Ozgür Aslan
Adjoint au Maire
Finance & Ressources humaines

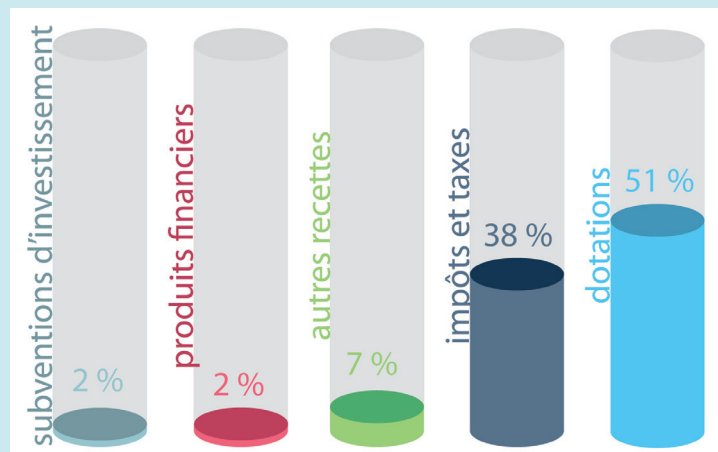
Budget 2023

les recettes de fonctionnement

À Bethoncourt, la composition des recettes de fonctionnement est différente des autres communes. En effet, la principale ressource communale est constituée des dotations de l'État et des autres collectivités, alors que, dans la plupart des communes de la même strate de population, ce sont les produits de fiscalité qui génèrent la plus grande partie.

Le montant prévisionnel de la **dotation globale de fonctionnement s'élève à plus de 3 millions d'euros** alors que les impôts directs locaux ne rapportent à la commune que 2 millions d'euros.

En 2023, la Ville prévoit également de vendre le dernier terrain de la ZAC de la Bouloie et de solder cette opération (budget annexe) qui avait été lancée en 2008.

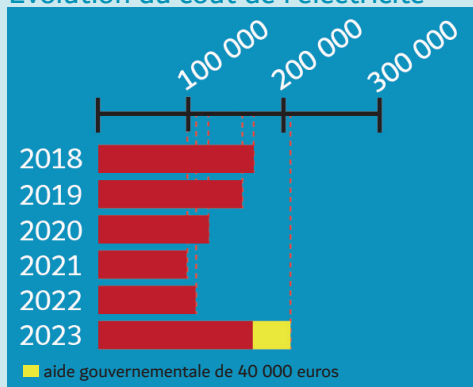


Pour financer ses investissements, la Commune mène une politique active de recherche de subventions. Mais en phase de construction budgétaire, les attributions n'étant pas encore certaines, la Commune doit rester prudente dans ses inscriptions.

en chiffres

Les recettes réelles de fonctionnement consolidées représentent un montant de **6 620 945 euros**

Évolution du coût de l'électricité



la hausse des énergies

Le prix des énergies s'est envolé en 2022 induisant un doublement de la facture communale (budget général et budget de l'Arche confondus) entre 2021 et 2022 pour le gaz et entre 2022 et 2023 pour l'électricité.

Les mesures gouvernementales d'aides aux communes permettront de limiter à 59 %, au lieu des 97 % annoncés, l'impact de la hausse tarifaire de l'électricité, grâce au bouclier tarifaire dont pourra bénéficier Bethoncourt.

La Commune avait également anticipé et adopté différentes mesures d'économies d'énergie :

Évolution du coût du gaz



- 1 rénovation de l'éclairage public,
- 2 petits travaux d'isolation dans les écoles (faux plafonds, fenêtres, volets...),
- 3 consignes aux usagers,
- 4 modification des contrats heures creuses,
- 5 mutualisation des achats avec le SYDED (syndicat mixte d'énergie du Doubs regroupant 563 communes) afin de bénéficier de tarifs compétitifs sur le marché.

pour aller plus loin

les procès-verbaux des conseils municipaux, les délibérations et les budgets primitifs sont disponibles sur le site de Bethoncourt :

<https://www.bethoncourt.fr> > vie municipale

La mutation de l'Arche

mutualisation des espaces



Dans la continuité des actions déjà engagées concernant l'environnement, la sécurité, l'accessibilité des différents bâtiments et en tenant compte d'un contexte énergétique compliqué (coût des énergies fossiles), la Commune souhaite donner un nouvel élan à l'émblématique Centre culturel de l'Arche.

En 30 ans, l'Arche, ce bâtiment imposant, aux formes arrondies d'un côté, carrées, voire saillantes de l'autre, possédant des façades basses, d'autres immenses et vitrées comme un cockpit, avec une toiture biscornue et une passerelle en forme d'aile, n'a pas bénéficié de gros investissements.

Il présente désormais des vulnérabilités importantes au niveau de l'étanchéité, de l'électricité, du chauffage, etc. Par ailleurs, le bâtiment est concerné par l'agenda d'accessibilité et par le décret tertiaire de la loi climat et résilience.

Il convient donc d'investir massivement pour préserver cet équipement qui, malgré une sous-utilisation structurelle, représente l'une des principales sources d'attractivité de Bethoncourt.

Les obligations d'aménagement face à la conjoncture

Construit dans les années 1992-1993 sous la direction des trois architectes, l'Arche fut inaugurée en 1994.

Ce nom donné par l'architecte traduit la volonté d'un lien entre les cultures, les gens et l'art.

C'est un ouvrage destiné à des manifestations socio-culturelles.

La baisse concomitante de la population et de la multiplication des autres salles du secteur (l'Axone, le Moloco, le Jules Vernes, la salle de La Cray...), un aménagement du bâtiment devenu obsolète, un coût de fonctionnement à la hausse face à l'augmentation du prix des énergies fossiles et le contexte réglementaire (décret tertiaire de la Loi Élan imposant aux bâtiments du secteur



Sa mission est de repenser l'espace pour :

- > loger tous les services de la Mairie situés rue Léon Contejean (au moins 25 agents et les archives),
- > concevoir les travaux d'un point de vue de la rénovation thermique en tenant compte des préconisations de l'audit énergétique commandé par la Ville au SYDED,
- > remettre aux normes les caractéristiques sécuritaires du bâtiment et d'un point de vue de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,

> maintenir la fonction de représentations et de manifestations socioculturelles puisque le taux de fréquentation annuelle représente encore 10 000 personnes.

Cette phase de conception a débuté, elle devrait aboutir à une **finalisation fin d'année 2023 et au lancement d'un marché de travaux début 2024.**

La Mairie envisage d'organiser plusieurs réunions publiques afin d'informer la population. Les dates seront transmises ultérieurement.

Côté financement

À ce jour, le montant des travaux estimé est d'environ 4,5 millions d'euros.

La Ville a pris l'attache de l'Europe, de l'État, de la Région, et du Département afin d'obtenir un partenariat financier fort sous forme de subventions (>50%).

tertiaire de réduire les consommations énergétiques) ont amené la Ville à réfléchir au devenir de cet établissement.

La Ville, comme tant d'autres collectivités, est touchée de plein fouet par le réchauffement climatique et l'obligation de diminuer les consommations énergétiques de 60% d'ici l'horizon 2050 et obligée d'investir dans la rénovation énergétique de ses bâtiments.

Pour envisager d'atteindre ces objectifs, la Ville fait le choix d'optimiser les espaces, de mutualiser l'Arche en projetant d'y accueillir les services administratifs actuellement dispatchés dans trois bâtiments existants mais énergétiquement et fonctionnellement vétustes.

La Mairie à l'Arche : un projet en cours de réalisation

Afin de mener à bien ce projet, la Ville, par le biais d'un marché public permettant de sélectionner un candidat, a retenu un architecte bisontin.

un des objectifs

Les travaux de l'Arche doivent aboutir à une consommation modérée des énergies fossiles par l'augmentation des énergies décarbonées. Les scénarii de rénovation tendent à pronostiquer une consommation d'énergie primaire (en arrivée compteur) inférieure à 60kWh/m² par an (plus de 3 fois moins qu'actuellement).



La Mairie à l'Arche : un projet trop ambitieux ?

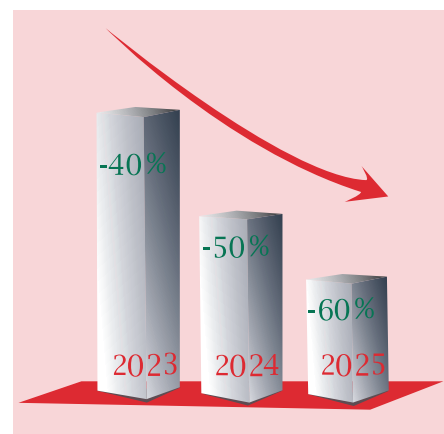
L'analyse du financier

L'État donne le tempo des grands projets pour les collectivités en corrélation avec son environnement. Chaque décennie, la réglementation impose des mises aux normes conséquentes qui deviennent prioritaires dans les programmes d'investissements pluriannuels.

La décennie 2010-2020 concernait principalement la mise en accessibilité des bâtiments publics. À Bethoncourt, plus de 1 million d'euros a été consacré à ce programme.

La décennie 2020-2030 concerne la performance énergétique des bâtiments de plus de 1000 m² (ou des ensembles de bâtiments, comme les 3 qui composent la Mairie actuelle). Le "décret tertiaire" impose de réduire les consommations de manière drastique avec -40% à horizon 2030 et -60% à horizon 2060. Ce programme pourrait coûter plus de 6 millions d'euros à la Commune.

Dans un monde où la ressource en énergie se raréfie, son coût est soumis à une forte volatilité (gaz x2 en 2022 ; électricité x3 en 2023...). La performance énergétique devient donc essentielle pour maîtriser son budget. Ces investissements font partie d'une stratégie financière globale positive sur le long terme.



Ils en parlent...

Ozgür Aslan
Adjoint au Maire
Finance & Ressources humaines

"Fin les petits projets électoraux !" Nous avons des projets structurels et fonctionnels pour proposer un meilleur avenir à bethoncourt !

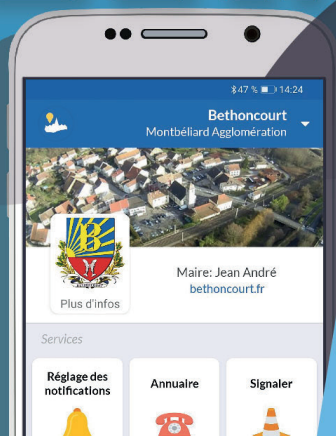
Avec ses 11 000 habitants dans les années 1970, Bethoncourt dispose encore d'un parc immobilier surdimensionné. Malgré un coût d'entretien important, ce parc est vieillissant et n'est plus adapté aux besoins des usagers et des habitants. Il convient donc de prendre des décisions ambitieuses pour l'avenir.

Le projet *La Mairie à l'Arche* s'inscrit dans ce cadre-là. Une simulation de comparatif de coûts prévisionnels est présentée ci-après.

Bethoncourt

est sur

IntraMuros



Disponible sur :



La mise aux normes des quatre bâtiments actuels, utilisés pour l'accueil du public, est impérative s'ils sont conservés. Il s'agit du scénario n°1. Dans ce cas, des subventions peuvent être obtenues, en réunissant tous les partenaires (État, collectivités...). Mais les financeurs seront difficiles à mobiliser car les bâtiments sont multiples et les travaux portent sur différents champs d'intervention. Un taux de subvention global de 20% est envisageable.

Le projet *La Mairie à L'Arche* a l'avantage de mobiliser les financeurs sur un projet unique, écologique et fonctionnel

qui permet d'envisager un taux de financement supérieur à 50%.

Par ailleurs, pour le projet *La Mairie à L'Arche*, le gain en charges de fonctionnement est estimé à 80 000 € par an, soit près de 1 millions sur 10 ans (en tenant compte de l'inflation).

Le projet pourrait donc faire économiser 1,5 million à la commune (la vente éventuelle des bâtiments de la Mairie viendrait également améliorer le bilan de l'opération).

		m ²	Scénario n°1 Mise aux normes des bâtiments existants (en euros)	Scénario n°2 La Mairie à L'Arche regroupement des 4 bâtiments (en euros)
Coûts HT prévisionnels de chacun des deux scénarios	Mairie	415	513 290	0
	Annexe mairie	398	498 349	
	Bureaux services techniques	360	323 981	
	Arche	1950	1 628 386	
	Total	3123	2 964 008	
Coûts nets résiduels de chacun des deux scénarios	Total TTC		3 556 810	4 595 511
	Subventions prévisionnelles		-1 185 603	-2 680 714
	Reste à payer		2 371 206	1 914 796
	Écart		- 456 410	

scénario 1 :
mise aux normes
des 4 bâtiments

Montant des travaux (TTC)
Subventions
prévisionnelles
Reste à la charge de la Ville

scénario 2 :
Projet La Mairie
à L'Arche

Montant des travaux (TTC)
Subventions prévisionnelles
Reste à la charge de la Ville

- euros 1 000 000 2 000 000 3 000 000 4 000 000 5 000 000

Au-delà des aspects financiers, le projet *La Mairie à L'Arche* redonnera un souffle au paysage urbain bethoncourtois. Il offrira une meilleure cohésion d'équipe au sein des services pour le public.

Sa position géographique centrale sur la Commune redynamisera ce bâtiment très peu occupé tout au long de l'année.

Il sera un bâtiment structurel pour le bon fonctionnement de la collectivité, mais aussi un bâtiment de vie, de culture ou les liens sociaux se renforcent (célébration de mariages, spectacles, concerts, conférences...).

La bonne gestion communale des dernières années permettra de financer ce projet sans contracter d'emprunt !



École Jules Ferry : réfection du mur

une dernière mise en conformité

La Ville de Bethoncourt dispose de richesses patrimoniales : urbaines, architecturales, paysagères et culturelles. L'École élémentaire Jules Ferry située rue de Montbéliard est une des propriétés de la Ville, dont le mur d'enceinte est l'objet de toutes les attentions.

Cet établissement accueille un peu plus de 100 élèves répartis dans les classes de CP jusqu'au CM2.

À l'instar des six écoles du territoire bethoncourtois, elle fait partie intégrante d'un programme de contrôle auquel sont soumis les établissements recevant du public (ERP), puis de réhabilitation et de rénovation soit par l'intervention des Services techniques de la Ville soit par le biais d'entreprises.

Dans un souci continu d'entretien et d'amélioration du cadre de vie, la collectivité a décidé de lancer la réhabilitation du mur de soutènement de l'école qui présente de nombreuses dégradations.

	montants budgétés (HT)
étape 1 : réfection du mur	14 200 euros
étape 2 : panneaux pédagogiques	4 800 euros

La première phase de maçonnerie a été confiée à une entreprise d'insertion de Valentigney. En effet, depuis plusieurs années, la Ville de Bethoncourt sollicite les services du chantier d'insertion et cette dernière a fait preuve de professionnalisme et rigueur sur des travaux qui lui ont été confiés : la restauration de la Fontaine Diane de Gabies (située dans la même rue), la réhabilitation du Monument des Mobiles de Savoie au cimetière, la construction d'un garage à vélos...

Cette première phase arrive à son terme et le résultat est probant.

Les étapes des travaux

Restauration du mur

Faire réapparaître les pierres cachées par l'enduit vieillissant. Cette étape a nécessité de :

- > enlever le crépi,
- > rejoiner les pierres entre elles après décapage voire même en remplacer certaines ;
- > réenduire les piliers ;
- > reprendre les couvertines abîmées ;
- > repeindre les lisses métalliques et les couvertines.

Pose de panneaux pédagogiques

Habiller les tronçons entre piliers de panneaux pédagogiques et esthétiques.

Cette étape est un travail collaboratif entre les classes de l'école, l'Association du Patrimoine bethoncourtois et la Ville.

Ces équipements vont également servir de garde-corps. Cette seconde étape est programmée pour le second semestre 2023.

avant travaux

après travaux



Gestion technique des bâtiments

maîtrise de la consommation des énergies

Une meilleure gestion de la consommation énergétique des bâtiments va de paire avec l'augmentation du coût des énergies fossiles.

Le dernier bilan énergétique des bâtiments communaux montre que la consommation en énergie dite primaire (celle qui est comptabilisée pour la facturation) est plus importante que les valeurs moyennes observées. Ce constat est dû à un chauffage excessif et un déficit d'isolation.

La Commune de Bethoncourt a donc fait le choix d'équiper ces bâtiments d'un système permettant de centraliser la gestion du chauffage en priorisant les écoles et la salle des fêtes.

Par le retour d'expériences de communes ayant déjà adopté ce dispositif, les économies atteignent 15% de la facture avant mise en service.

Ce nouvel équipement va permettre d'ajuster au mieux l'énergie utilisée pour chauffer les bâtiments. En étant couplé à des sondes de températures d'ambiance, le chauffage sera ajusté au plus proche afin de conserver la température de consigne, en évitant de trop chauffer les locaux inoccupés.

Enfin, ce système est également adaptatif et permet de prendre en compte l'inertie de montée en température des chaudières optimisant ainsi l'énergie nécessaire.

Il est prévu que ces travaux en cours soient terminés pour la prochaine période de chauffe des bâtiments.

	montants budgétés (TTC)
coût total	88 620 euros
Subventions de l'État	22 155 euros
Total à la charge de la Ville	66 465 euros

Pour quels bâtiments ?

- > la salle des fêtes,
- > les Services techniques,
- > l'Espace Lucie Aubrac,
- > les maternelles Pergaud / école de musique, Louise Michel, Jean de la Fontaine, l'école Nelson Mandela,
- > les gymnases Paul Éluard et de l'Arche.

Aménagements du cimetière

nouvelle placette au colombarium

Dans la suite de la programmation des travaux prévus au cimetière communal, une nouvelle étape très attendue s'achève : comme évoqué dans l'édition n°18 du magazine, une nouvelle placette de colombariums a été créée au cimetière en fin d'année 2022 pour accueillir trois nouveaux monuments funéraires.

L'installation du premier édifice, retardée en raison des délais de livraison, est prévue pour mai 2023. Ce colombarium est dimensionné pour accueillir 9 urnes supplémentaires.

La placette située tout en haut du cimetière comporte un banc, permettant le recueil, au calme, et une vasque végétale d'agrément, tous deux inutilisés sur d'autres sites et repositionnés ici.

Les travaux de création de cette nouvelle placette de 40 m², comprenant le décapage de la terre végétale, la fourniture de géotextile et remblai d'apport, la pose de pavés béton colorés, la réalisation des trois socles béton de fondation et la pose du banc et de la vasque, ont été réalisés pour 12 018 € TTC.

L'acquisition et l'installation du premier monument funéraire sont fournis par une marbrerie locale pour 6 180 € TTC.



au calendrier des travaux

Les prochains travaux au cimetière en 2023 prévoient la création d'allées supplémentaires en enrobé.

Réfection de la voirie

priorisation méthodique

La route constitue un outil de développement économique et social. C'est un enjeu pour l'attractivité et la cohésion des territoires et elle se doit d'être sécuritaire. La préservation du patrimoine routier nécessite une gestion optimisée à moyen terme mais aussi à long terme.

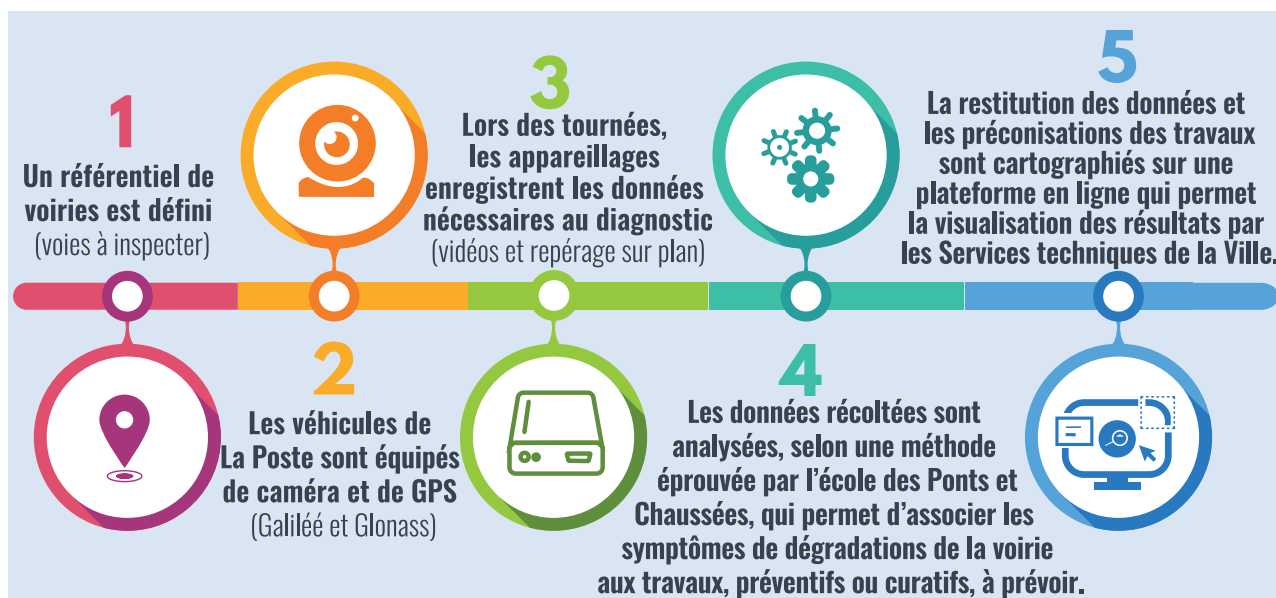


Jean André, Maire de Bethoncourt, Hamid Bounazou, Adjoint à l'Urbanisme et aux Projets, et Gérard Traineau, Adjoint aux Services techniques, devant une voiture équipée pour effectuer le repérage des routes.

Cette perspective nécessite d'avoir une bonne connaissance de l'état réel du réseau routier et de l'impact prévisible des travaux. **Se doter d'un audit de voirie analysant l'état de la route et les travaux à prévoir ainsi qu'une estimation des coûts permet de répondre à cette problématique et d'envisager une planification des travaux** en fonction des dégradations relevées et du budget à allouer.

La Ville de Bethoncourt, en partenariat avec une société, filiale de La Poste, spécialisée dans la collecte et le traitement de ces données, lance cette prestation en plusieurs étapes.

	montants budgétés (HT)
coût total	6 090 euros
Subventions de l'État	1 522 euros
Total à la charge de la Ville	4 568 euros



Plan Local d'Urbanisme

le PLU de Bethoncourt en révision

Le Plan Local d'Urbanisme définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles ou agricoles, quelles sont les zones réservées pour les constructions futures.

Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme ou PADD (projet d'aménagement et de développement durables) qui condense les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

La révision générale, engagée cette année, permet de moderniser le règlement compte tenu des nouvelles législations et jurisprudences, et de l'évolution de la commune.

Le PLU doit être compatible au Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) et au Programme Local de l'Habitat (PLH). Ces documents cadres, élaborés à l'échelle du Pays de Montbéliard, permettent d'assurer une cohérence de développement entre les différentes communes de Pays de Montbéliard Agglomération.

Une nouvelle version du Scot venant de voir le jour, la commune doit, par voie de conséquence, mettre en comptabilité son document d'urbanisme.

Il se doit aussi de respecter le cadre législatif national, dans un contexte de loi Climat et Résilience qui impose une trajectoire vers le "Zéro Artificialisation Nette" se traduisant par une certaine sobriété foncière.

Cette étude est confiée à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU).

Cette réflexion, menée conjointement avec les élus, et associant la population de Bethoncourt pendant toute la durée de la procédure, comprend plusieurs étapes :

L'élaboration d'un diagnostic comprenant l'état initial de l'environnement.

Il sert à **comprendre le territoire et son fonctionnement.**

Il permet de faire émerger les enjeux et les besoins de la commune. Le diagnostic intègre aussi la prise en compte du cadre réglementaire.

L'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Pièce centrale du PLU, elle fixe la **stratégie de territoire à l'horizon de 10-15 ans** formulée par la commune en réponse aux enjeux identifiés dans le diagnostic.

Le PADD est le cœur du PLU : pour modifier les orientations du PADD, il sera nécessaire de réviser le document.

Définir les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

Elles sont obligatoires sur les secteurs à urbaniser de la commune où elles permettent de fixer des prescriptions en termes d'aménagement (organisation de la voirie, mobilités douces, imperméabilisation, préservation d'éléments de patrimoine ou de paysage, formes architecturales et urbaines...) et de programmation (nombre de logement, typologie, mixité...).

En plus de ces secteurs à urbaniser, une OAP "continuités écologiques" devra être réalisée. Les OAP sont la **pièce du PLU la plus adaptée pour fixer des prescriptions d'ordre qualitatif.** En plus des OAP obligatoires, des OAP thématiques sont aussi envisageables sur certains sujets (patrimoine, mobilité, etc...) selon les enjeux retenus à la suite du diagnostic.

Traduction de ces orientations sous l'angle réglementaire.

Il s'agit de la **refonte du règlement écrit et des plans de zonage.**

Les pièces du règlement sont opposables aux autorisations d'urbanisme par un rapport de conformité ; cela signifie un strict respect des dispositions du règlement.

L'élaboration du dossier d'arrêt complet du PLU et d'une phase administrative qui comporte la **consultation des personnes publiques associées** (Service associés de l'État et Chambres consulaires) **et de l'enquête publique.** La dernière phase de cette étape est l'approbation du dossier en Conseil municipal.

La concertation avec la population s'effectue par :

- deux réunions publiques, des informations régulières publiées dans le bulletin municipal et le site internet de la commune ;
- un registre de concertation disponible en Mairie, aux heures d'ouvertures habituelles et un mail :

revision-plu@mairie-bethoncourt.fr

Gestion des espaces verts

fauche tardive : sites d'expérimentation



Le 25 juillet 2022, le comité régional des Villes et Villages Fleuris a effectué sa visite de contrôle sur la commune et statué sur le maintien de sa 3^{ème} fleur. Le label conseille toutefois à la commune, dans le cadre de l'évolution de ses critères d'analyse, de progresser dans sa stratégie de gestion environnementale. Parmi les préconisations, la gestion différenciée des espaces doit être approfondie avec la mise en place du fauchage tardif.

Des panneaux sensibilisent les piétons à l'entrée de chaque zone concernée.

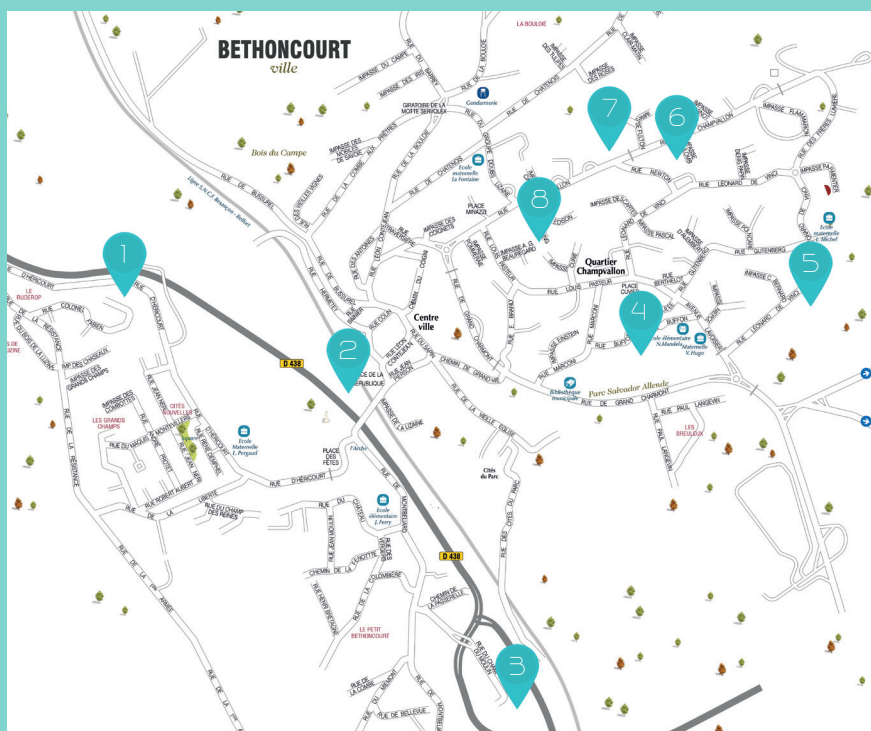


Le fauchage tardif consiste à laisser la nature se développer en limitant l'intervention humaine : en proposant des espaces préservés pendant la période de l'année la plus propice à l'épanouissement de la faune et la flore, le maintien des écosystèmes et donc de la biodiversité est ainsi favorisé.

L'entretien de ces espaces, définis par les services de la Ville comme peu empruntés, sera toujours maintenu.

Une voire deux tonte(s) annuelle(s) seront effectuées et programmées en septembre/octobre lorsque la saison florale sera arrivée à son terme.

Parmi la dizaine d'hectares entretenus par le service espaces verts de la commune, il est prévu dès ce printemps, d'expérimenter cette méthode sur les espaces suivants :



- 1 Coteau situé entre la rue d'Héricourt et le lotissement du Ruderop,
- 2 Berges de la Lizaine, derrière la Mairie, en contrebas de la voie ferrée,
- 3 Zone de la Prusse, derrière les magasins,
- 4 Parc Allendé, sur des talus non empruntés par les usagers du parc,
- 5 Espaces situés de part et d'autre de la rue Léonard de Vinci,
- 6 Impasse Coulomb, derrière l'espace Jean Jaurès,
- 7 Espace situé devant le collège Anatole France, rue de Champvallon,
- 8 Impasse Fleming, derrière les garages.

Des cheminements sont réalisés à l'intérieur de ces espaces en fauche tardive pour permettre leur traversée par des piétons, tandis que les abords des chemins et habitations continuent d'être entretenus pour éviter le débordement des herbes hautes sur les propriétés riveraines.

Afin de sensibiliser les usagers à cette nouvelle gestion, des panneaux pédagogiques sont installés par les Services techniques de la Ville à proximité des sites concernés par ce nouveau dispositif.



arbres : coupe de printemps

Comme chaque année, l'équipe d'élagueurs des Services techniques de la Ville est intervenue sur les arbres afin de les préparer pour une nouvelle saison.

Les agents des espaces publics, reconnaissables par leurs vêtements orange, sont munis de tronçonneuses et parfois sont perchés à l'aide de harnais de sécurité ou dans une nacelle pour pouvoir atteindre toutes les branches. Les platanes de la Place Cuvier, du parking de la Place des Fêtes, du Quai du Souvenir et les acacias des rues d'Héricourt et Pasteur ainsi que les massifs constitués d'arbustes (Parc Allende principalement) ont eu droit à leur coupe printanière.

Cette opération, l'élagage ou la taille, non sans risque, se réalise avant le débourrage des bourgeons et la remise en circulation de la sève.

Elle est **bénéfique pour la santé et le développement de l'arbre**. Cela lui permettra d'orienter sa croissance, d'améliorer son esthétique et d'être rééquilibré pour que les ressources végétales (la sève) puissent se répartir au mieux dans les branches. Cela améliore la floraison et la beauté de leur feuillage. Toutes les branches mortes ou qui risquent de tomber sont également enlevées à ce moment-là. Parfois, malheureusement, pour des raisons de sécurité ou pour éviter la propagation des maladies les arbres ou arbuste âgés, malades sont nécessairement abattus.



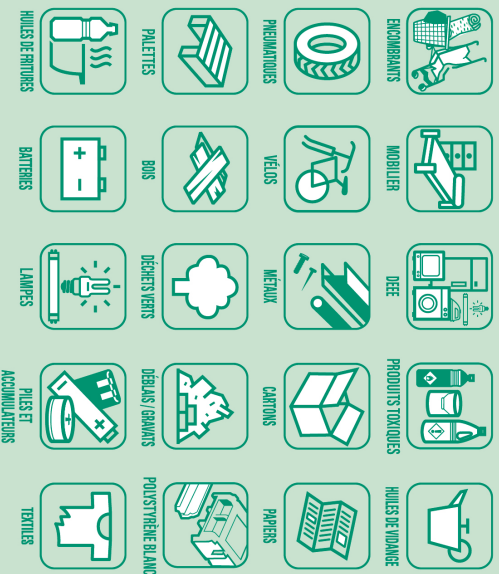
et aussi, au printemps...

plantation, tonte, création des décorations selon les saisons

LES BONS RÉFLÈXES

UTILISEZ NOS DÉCHÈTERIES !

ACCÈS RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION DÉTENTEURS DE LA CARTE D'ACCÈS



COLOMBIER-FONTAINE RUE DE SAINT-MAURICE
MONTBÉLIARD LA CHIFFOINE BD DU 2^È BAT. DE CHASSEURS À PIED
POINT-DE-ROIDE-VERMONDANS ROUTE DE DANBELIN
SELONCOURT ROUTE DE BONDEVAL
VEUX-CHARMANT ROUTE DE BROSMARD (CAS. SORTIE 10 BROSMARD)
VOULVAUCOURT RUE DE LA CHARMOTTE (PRÈS DE LA CTM)

Les horaires sont disponibles sur agglo-montbeliard.fr



➤ POUR TOUTES QUESTIONS, CONSULTEZ LE SITE :

AGGLO-MONTBÉLIARD.FR
 ➤ RUBRIQUE DÉCHETS

VOUS POUVEZ AUSSI

Nous appeler au **03 81 31 84 99**

Consulter l'application "Guide du tri" Citeo pour trier avec soin



DÉPÔT EN MAGASIN

BONNES LIBRE ACCÈS
 PILES, BATTERIES, AIRPOLES, MÉMO, CARTOUCHES D'ENCRE



DÉPÔT DANS LES BONNES À TEXTILES

VÊTEMENTS, LINGES, CHAUSSURES, MARQUINÈRE
 Même usés ! • Articles propres et secs en sacs



1 Ne pas déposer d'articles souillés (peinture, graisse, ...)

DÉPÔT EN PHARMACIE

MÉDICAMENTS
 OBJETS POUQUANTS ET COUPANTS À RISQUES INFECTIEUX
 Aiguilles, seringues, cathéters...



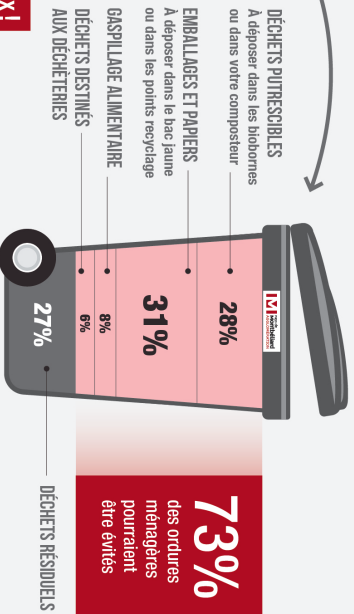
2 Boîtes à aiguilles disponibles gratuitement dans les pharmacies sur présentation d'une ordonnance. Après utilisation, boîtes à rapporter dans un point de collecte.
 ➤ [Leste sur dastri.fr](http://Leste-sur-dastri.fr)

Trop de déchets dans nos poubelles !

Chaque habitant de Pays de Montbéliard Agglomération produit en moyenne 237 kg d'ordures ménagères par an.

L'objectif est de réduire cette production à 150 kg / hab / an.

Achetons mieux, jetons moins et mieux !



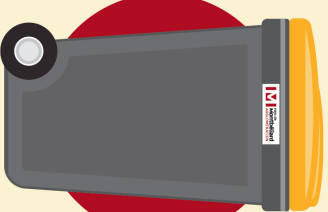
OBJECTIF RÉDUCTION DES DÉCHETS

Moins de déchets dans ma poubelle, c'est possible !

MÉMO TRI

NOUVEAU ! BAC JAUNE

EN VRAC PAS EN SAC



sauf POINT RECYCLAGE existant en secteur d'habitat dense

POINT RECYCLAGE



COMPOSTEUR INDIVIDUEL



EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES
 À DÉPOSER EN VRAC SANS LES IMBRIQUER, BIEN VIDÉS. NE PAS LAVER, LASSER LES BOUCHONS EN PLASTIQUE.

TOUS LES PAPIERS
 LAISSER LES AGRAFES, LES SPIRALES ET LES COUVERTURES PLASTIFIÉES. FILM PLASTIQUE À DÉTACHER DES REVUES.

EMBALLAGES CARTON
 EN VRAC SANS LES IMBRIQUER.

GROS CARTONS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

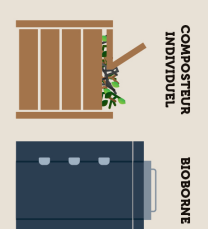
EMBALLAGES VERRE
 POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES.

AMPOULE ET VERRE DE VAISSELLE À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIES

BODÉCHETS : DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

COMPOSTEUR INDIVIDUEL : épaves, restes de repas, viande et poisson (dispositif en cours de déploiement).

BIOBORNE : épaves, restes de repas y compris viande et poisson (dispositif en cours de déploiement).



AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

ENCOMBRANTS



**SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT
AGGLO-MONTBELIARD.FR**

OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 81 31 84 99
AU MOINS 48 H AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE

Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m³ !

- ✓ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.
- ✓ Les encombrants doivent être visibles et accessibles au camion de ramassage (notamment lois de travaux interdisant l'accès à la rue).
- ✓ Ils doivent être entreposés sans aucune gêne pour la circulation.

POUR RAPPEL :

- Le système de facturation reste le même tout au long de l'année 2023.
- La redevance incitative ne sera appliquée qu'à compter de 2024.
- Pays de Montbéliard Agglomération vous remercie pour votre implication dans la réduction des déchets.
- Nos agents sont à vos côtés durant ces changements ; merci de votre bienveillance à leur égard.

ORDURES MÉNAGÈRES

ORDURES MÉNAGÈRES



1 FOIS TOUTES LES 2 SEMAINES

LE MARDI

- ✓ Je mets mes déchets dans un sac bien fermé.
- ✓ Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés !
- ✓ **Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin.**

DÉCHETS RECYCLABLES

DÉCHETS RECYCLABLES



1 FOIS TOUTES LES 2 SEMAINES

LE MARDI

- ✓ Je mets mes déchets en vrac dans le bac (pas de déchets en sac).
- ✓ Le contenu du bac sera contrôlé, si non conforme non collecté.
- ✓ **Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin.**

ENCOMBRANTS

BAC JAUNE



de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au vendredi



SUIVEZ-NOUS

agglo-montbeliard.fr



Pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION

la Fête de l'été

avec la participation
d'associations
bethoncourtoises

Programme bientôt disponible

Petite restauration

Animations

Spectacles

Parc Allende

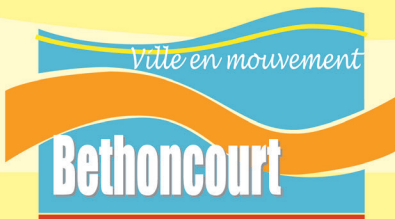


2023

Samedi

26
08

www.bethoncourt.fr





Cités éducatives

Focus sur la journée propreté pour les écoles de Champvallon

Le 27 avril dernier, 10 classes des écoles de Bethoncourt, soit 150 élèves de la maternelle au CP, se sont retrouvés sur le Parc Allende pour lancer le grand nettoyage du quartier de Champvallon. Le bus communal a véhiculé sur site les élèves des écoles les plus éloignées. Puis, chaque classe est retournée vers son école en nettoyant sur son chemin.



De nombreux parents ont répondu présent pour accompagner les classes ainsi que des agents du service Espace public de la Ville et des agents de Néolia, pour échanger avec les classes et les enfants.

Cette action s'inscrit dans un cycle de sensibilisation au tri des déchets et au respect de l'environnement soutenu par les Cités éducatives.

Chaque élève a reçu une paire de gants pour des questions d'hygiène et de sécurité et chaque classe s'est vue dotée de deux sacs plastiques, l'un pour les déchets, le second pour le tri, offerts par la Ville et Néolia.

Jean André, Maire de Bethoncourt, a félicité les élèves et les encadrants pour leur participation et la réussite de cette action pédagogique forte.



Cycle de sensibilisation au tri

L'ensemble des acteurs de l'éducation s'est engagé dans un projet de mobilisation des jeunes de la Commune autour de la gestion des déchets, du tri sélectif, de l'amélioration du cadre de vie dans la lutte des dépôts sauvages. Il s'agit de leur permettre d'être acteurs du changement et fédérateurs autour de ces questions en vue de sensibiliser leurs parents.



réalisation d'une fresque à l'école La Fontaine

Cette action portée par la Cité éducative s'articule autour de plusieurs temps forts :

- 1 La réalisation d'une fresque par les enfants de l'école La Fontaine accompagnés par Claude Bellaton,
- 2 La réalisation d'instruments de musique à partir de déchets recyclables par les enfants de l'école La Fontaine accompagnés par Aurélie Briot,
- 3 Des séances de sensibilisation des écoliers par les ambassadeurs du tri de PMA,
- 4 La réalisation d'un court métrage par des jeunes collégiens accompagnés par les médiateurs,
- 5 L'organisation d'une journée propreté sur le quartier de Champvallon le 27 avril avec Néolia, les agents communaux et les parents accompagnateurs,
- 6 La réalisation d'une fresque sur le mur du bâtiment de La Poste avec Néolia,
- 7 La réhabilitation des locaux à poubelles de Néolia par de jeunes collégiens.

Réalisation d'une fresque sur le mur de l'agence postale et d'un court métrage

Dans la continuité de la démarche participative autour des questions environnementales et de tri des déchets, des jeunes accompagnés par les médiateurs réalisent une **vidéo de sensibilisation au tri sélectif** en partenariat avec PMA et le SYTEVOM de Haute-Saône.

Ils ont pu rencontrer Bouchaib Mlioued, ambassadeur de tri du SYTEVOM, et Yann Montagnon, ambassadeur de tri de PMA.

Avec Bouchaib, Yann, Monsieur Roussey le vidéaste, ils ont échangé sur l'arrivée des poubelles jaunes dans les habitations et évoqué le cheminement des déchets d'emballages, grâce à des supports visuels, fournis par le SYTEVOM.

Une visite du SYTEVOM est prévue le 14 juin 2023.



"Nos poubelles sont belles" est une action conduite en partenariat avec Néolia et Cultur'O'Vive. Afin de partager leur projet, les jeunes ont rencontré un artiste peintre international d'origine turque, Sedat Ozer, avec lequel ils vont remettre en état et décorer deux espaces de stockage de conteneurs à poubelles. La réalisation d'une fresque sur le mur de la poste est envisagée pour la fin de l'année 2023. Les thèmes sont l'environnement et l'écologie.

Relais Petite Enfance accueil de proximité

Les Relais Petite Enfance (RPE) sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Lieux d'informations, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

Pour les parents, le RPE les accompagne dans leurs démarches et inscription de choix de mode d'accueil.

Pour les assistants maternels ou gardes à domiciles, le RPE recense les professionnels,

favorise leurs formations métier, et la structuration d'un réseau professionnel, et surtout propose un espace d'animation pour les enfants de 0 à 6 ans propice à leur éveil et à leur socialisation.

La Ville de Bethoncourt adhère depuis le 1^{er} janvier 2023 au Relais Petite Enfance de Vieux-Charmont, aux côtés des villes de Sochaux, de Nommay et de Grand-Charmont.



contacts

03 81 90 76 87
rpe@vieux-charmont.fr
www.vieux-charmont.fr

Soutien à la pratique sportive du nouveau dans les gymnases de l'Arche & Paul Éluard

Dans le cadre de son plan pluriannuel de renouvellement et d'acquisition de matériel sportif au sein des gymnases communaux, la Ville de Bethoncourt a souhaité garantir la sécurité des usagers de la salle de musculation du Gymnase Paul Éluard en remplaçant des appareils de musculation trop vétustes par une machine "3 en 1" (presse multifonctions, presse cuisses et mollets et machine à Dips). La salle a également été dotée de bancs et barres de musculation ainsi que d'une étagère à haltères. Un "espace fitness" a été créé, matérialisé par des dalles de protection au sol et des miroirs sur mesure aux murs.

Afin de permettre aux associations et aux scolaires de pratiquer le basketball dans de bonnes conditions, les cercles et filets des paniers de basket défectueux ou abîmés ont été remplacés au sein des deux gymnases.

La salle multisports du gymnase Paul Éluard a été équipée en bancs de touche et le gymnase de l'Arche en buts de handball mobiles de compétition.

Nadia Aqasbi
Adjointe au Maire
Sport & Culture



en chiffres

en 2021 et 2022, l'investissement de la Ville dans ses équipements sportifs s'élève à 11 147 €.



Spectacles pour les écoles : place aux arts !

des élèves conquis

Dans le cadre des festivités de Noël, les 1^{er} et 2 décembre 2022, la Ville de Bethoncourt a offert deux spectacles de marionnettes aux élèves des écoles élémentaires (N. Mandela et J. Ferry) et maternelles (L. Pergaud, L. Michel, J. de La Fontaine et V. Hugo), proposés par la Compagnie Une Poignée d'Images du Théâtre de Marionnettes de Belfort.

345 enfants (CE1 à CM2) ont ainsi pu assister au spectacle "Le Fantôme de Canterville". Les marionnettes sur table associées à la projection d'images de synthèse en 3D, racontent l'histoire touchante d'un fantôme qui rôde dans un château depuis 300 ans... et d'une famille ultra moderne, qui se rencontrent, et qui vont devoir se faire confiance pour sauver les personnes qu'ils aiment...

Les 316 élèves des écoles maternelles et du niveau CP ont quant à eux pu assister au spectacle "La Brouille" qui raconte l'histoire de Monsieur Purple, lapin violet, d'un renard, de Monsieur Yellow et d'une dispute ! De belles émotions et des rires étaient au rendez-vous de ces deux journées.

Les élèves, enthousiasmés par les spectacles, ont illustré par des dessins les histoires des spectacles qui ont été adressés à Monsieur le Maire et aux services des Affaires scolaires.



Concours de dessin de Noël

Et pour la première fois, la Municipalité a proposé un jeu-concours "du plus beau dessin sur le thème de Noël", ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, résidents ou scolarisés à Bethoncourt.

33 petits artistes en herbe se sont prêtés au jeu et chacun a pu repartir avec un joli diplôme, des crayons et carnet à colorier et pour les lauréats de chaque catégorie, des boîtes de jeu d'une valeur comprise entre 20 et 50 €. Les dessins ont été exposés à l'Arche puis à la Bibliothèque municipale Jean Macé de Bethoncourt*.

Les récompenses ont été remises par le Père Noël, à l'issue du spectacle offert par la Ville à ses habitants, le mardi 20 décembre à l'Arche où la compagnie Robert & moi avait installé "L'école des petits Robert" le temps d'une soirée. Au programme : des maths, du français, de l'histoire mais également des papillotes, du rire et des chansons !

*Pour les enfants qui ont participé au concours et qui souhaitent récupérer leurs dessins, contacter la Bibliothèque aux horaires d'ouverture : <https://www.bethoncourt.fr/bibliotheque-mediathèque/>



Épicerie sociale une aide ponctuelle mais salvatrice

L'épicerie sociale a été créée en 2017 afin d'apporter une aide alimentaire aux personnes rencontrant des difficultés financières. Cet accompagnement s'effectue sous deux formes : projet (accompagnement sur plusieurs mois avec participation financière), ou urgence (accompagnement ponctuel sans participation financière).

Les bénéficiaires sont suivis par des travailleurs sociaux et leur accès est soumis à une commission. Depuis son ouverture, l'épicerie sociale a accompagné 336 familles bethoncourtoises.

Les distributions ont lieu les mardi et jeudi. La Banque Alimentaire livre deux fois par semaine l'épicerie en produits frais et une fois par mois en produits secs.

L'épicerie est gérée par le CCAS. 6 bénévoles sont présentes durant les deux jours afin d'effectuer la réception des denrées, la mise en rayon le matin, et la distribution l'après-midi. Elles assurent le lien auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Un matin par semaine, des résidents de Sésame Autisme sont présents pour participer à la préparation de la distribution, accompagnés par une éducatrice.

Pour 2023, une réflexion est menée pour la gestion des produits non vendus en fin de distribution avec la possibilité de mettre en place des Paniers solidaires. Cette action permettrait à des personnes non bénéficiaires du dispositif, mais rencontrant des difficultés ponctuelles de bénéficier de produits invendus de l'épicerie. L'objectif est aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire, en cette période où la crise économique est une réalité dans de nombreux foyers.



ce qu'il faut retenir

Contacter le CCAS pour :
- devenir bénévole
ou
- ouvrir une demande d'aide

Ouverture de l'épicerie sociale :
mardi & jeudi
de 13h30 à 16h30
La Passerelle, rue Buffon

Maison de l'Adolescence un lieu de paroles pour les familles et les adolescents



La Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine est un lieu d'accueil, d'écoute, d'analyse de la situation et d'accompagnement pour les adolescents (de l'entrée en sixième jusqu'à 25 ans inclus) et les parents d'adolescents. C'est également un lieu ressource pour les professionnels travaillant avec des adolescents.

L'équipe de la MDA de l'Aire Urbaine propose une évaluation de la situation, puis un accompagnement psychologique, éducatif ou social. Selon le cas, elle met en relation ou oriente vers un autre service approprié. Le public peut venir à la MDA de l'Aire Urbaine pour toutes sortes de difficultés, qu'elles soient relationnelles, familiales, scolaires, éducatives, comportementales, etc.

Le CCAS de Bethoncourt (13 rue Buffon - Espace Lucie Aubrac) accueille dans ses locaux la huitième antenne de la MDA qui reçoit exclusivement sur rendez-vous le **lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h ainsi que le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

Le public peut prendre rendez-vous auprès de la MDA au **03 84 57 43 10** du lundi au vendredi de 9h à 12h (sauf mardi) et de 13h30 à 18h (mardi 17h30 et vendredi 17h) ou envoyer un e-mail (mda.au@ahbfc.fr).

>> <https://www.mda-au.fr/>



Mars Bleu rencontres

À l'occasion de Mars Bleu, le CCAS a organisé un temps d'informations sur le dépistage du cancer colorectal, le jeudi 16 mars à la salle Seyveras. Une dizaine de personnes étaient présentes pour échanger avec Mme Lafage (PMA) et Mme Simonin (Centre de dépistage du Cancer).

contacts

Pour en savoir plus :
contacter un médecin ou
le Centre de Coordination
Bourgogne-Franche-Comté
au 03 81 471 471

Afin de faciliter les échanges sur ce sujet délicat, un support vidéo a été utilisé, expliquant les conséquences de cette maladie sur le colon. Des personnes présentes ont pu témoigner de leur parcours médical. Ce temps a permis de rappeler l'importance du dépistage de ce cancer qui est aussi fréquent chez l'homme que la femme. Il représente à ce jour, la deuxième cause de décès par cancer tous sexes confondus.



Ils en parlent...

Marie-Antoinette Aubry
Adjointe au Maire
Action sociale et Solidarité

Le CCAS organise chaque **dernier vendredi du mois, un repas à destination des personnes de plus de 60 ans isolées.** Il se déroule au 28b rue de Champvallon. **L'action Entour'age** a pour objectif de faire participer les personnes à l'élaboration du repas, la mise en place. C'est une action très conviviale. Le prix de ce repas est de 6 €. Inscrivez-vous auprès du CCAS !

Séjour seniors 2023 inscriptions



réunion d'informations en mars 2023

Le CCAS de Bethoncourt, organise un voyage du 23 au 30 septembre à Morzine avec l'association les Loisirs Voyages "Les Hexagones".

Ce séjour s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. L'hébergement est réservé au Village-Club Miléade et plusieurs visites sont comprises dont le village de Samoens et la ville d'Yvoire.

Les tarifs sont de 680 € (sans aide ANCV), ou de 489 € (avec aide ANCV).

contacts

Pour s'inscrire à ce séjour ou pour plus de renseignements, contacter
l'association **Les Hexagones à Montbéliard**
au 03 81 94 07 38
ou le CCAS au 03 81 96 61 93

Registre canicule rappel inscription

Le CCAS dispose d'un registre à destination des personnes âgées ou fragilisées. Ce registre permet lors du déclenchement du Plan Canicule par exemple, de maintenir le lien auprès des personnes inscrites, et de les soutenir dans cette période difficile. Des appels quotidiens ou des visites à domicile sont mises en place par les agents du CCAS.

Toute personne connaissant une personne âgée, ou handicapée, peut, avec son autorisation l'inscrire sur ce registre. Toutes les informations transmises seront confidentielles. Il est possible de se faire inscrire sur ce registre toute l'année.

Sécurité routière dans les écoles

intervention de la Police municipale

La Police municipale de Bethoncourt forme les classes de CE2 de la commune au permis piéton dans le but d'apprendre aux élèves les bons comportements à observer lorsqu'ils sont piétons. Les deux écoles élémentaires Nelson Mandela et Jules Ferry de Bethoncourt sont concernées.



Le "Permis piéton" est un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006.

Ce dispositif éducatif est mis en œuvre par les gendarmes, les policiers, l'association des Maires de France et l'association Prévention MAIF.

Après une présentation théorique dans les salles de classe, les agents de la Police municipale vont accompagner les élèves en extérieur pour une mise en pratique.

Une troisième étape consiste en un test de connaissances. Et enfin le 26 juin, les classes concernées des deux écoles participent à la remise des diplômes.

Cette intervention poursuit un triple objectif : informer, créer du lien, changer les regards.

Ces interventions scolaires ont pour premier objectif de prévenir les risques liés à la sécurité routière. Elles s'inscrivent également dans une continuité pédagogique avec les ateliers "Savoir rouler à vélo" qui se déroulent en juin pour les classes de CM2.

Avec ces interventions en milieu scolaire, un second objectif vise à créer un lien avec les enfants durant toute leur scolarité et ainsi les suivre jusqu'à l'adolescence, âge où les premières incivilités apparaissent.

Enfin, il est primordial qu'à travers ces interactions, les enfants identifient les forces de sécurité non plus au seul aspect de la répression mais avec une vision de prévention et de protection.



Lutte contre la mécanique sauvage

le parking Jean Jaurès nettoyé

Depuis plusieurs mois, le parking de l'Espace Jean Jaurès situé impasse Denis Papin à Bethoncourt a été le théâtre de nombreuses incivilités.

La mécanique sauvage, véritable fléau sur ce parking, a occasionné de nombreux déversements de liquides insalubres (pollution environnementale), bris de glace, vis, écrou carrosserie jonchant le sol.

L'ensemble des matériaux utilisés pour ces ateliers clandestins représente un véritable danger au quotidien, notamment pour les enfants se rendant sur le site "Gavroche" du Centre socioculturel La Lizaine.

Le parking est également un lieu de squat régulier d'où la présence quotidienne de déchets jetés au sol.

Les riverains excédés par les nuisances souhaitaient le rétablissement d'un endroit paisible et sécuritaire pour leurs enfants.

Les services de la Mairie ont œuvré à plusieurs niveaux pour répondre à leur demande.

La Police municipale s'applique au quotidien à limiter l'installation de véhicule en voie d'épavisation et s'est chargée de la mise en fourrière des véhicules en infraction. Les Services techniques ont entièrement nettoyé le parking. En parallèle, une procédure judiciaire est en cours contre ce phénomène de mécanique sauvage. Afin de pérenniser la propreté de ce parking et d'empêcher la continuité de cette mécanique sauvage et les squats répétés, le Maire va prochainement procéder à la fermeture temporaire de ce parking par arrêté municipal.



avant



après



Règles de vie et de citoyenneté

Quand sécurité, prévention et solidarité sont l'affaire de toutes et tous !

BRUITS & TAPAGE NOCTURNE

Jusqu'à
450 €
AMENDE

Travaux de bricolage autorisés :

> du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

> les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h30

> les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°2005 1904 01841

Le bruit excessif, de jour comme de nuit, peut être sanctionné : "Tout citoyen doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit." Réglementation nationale : art. R.623-2 du Code Pénal.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Jusqu'à
450 €
AMENDE

Le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs des déchets végétaux ou autres est interdit.

Loi N° 2020-105 du 10 février 2020

Rendez-vous en déchetterie pour valoriser les déchets.

STATIONNEMENT GÊNANT, ABUSIF OU DANGEREUX

Jusqu'à
135 €
AMENDE

"Il est interdit de stationner sur les voies piétonnes et pistes cyclables. Respectez les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite" - Code de la Route art.R417-10

CHIEN EN LAISSE & DÉJECTIONS

Jusqu'à
150 €
AMENDE

"Les animaux doivent être tenus en laisse sur le domaine public y compris dans les parcs et espaces verts. De plus, les propriétaires des chiens doivent ramasser leurs déjections sur la voie publique et dans les espaces verts et les jeter à la poubelle."

Loi du 6 janvier 1999.

DÉPÔTS SAUVAGES

Jusqu'à
1 500 €
+
15 000 €
AMENDE

Il est interdit de déposer des ordures et des encombrants sur le domaine public, privé et forestier ou même devant les conteneurs à tri.



BASIC-FIT

Dynamisation de la Zone de la Prusse

Cette nouvelle salle de sport Basic-Fit s'ajoute aux plus de 700 salles en France.

Divisée en 6 zones d'entraînement, la salle propose une zone de musculation, une zone de poids, les cours collectifs, l'espace vélos, la zone cardio, la zone fonctionnelle et la zone d'étirement. plus d'infos :

Zone de la Prusse
rue du Champ du Moulin
<https://www.basic-fit.com/>

COIFFURE À DOMICILE

une pro dans votre salon

Vanessa Bernuzzi a lancé son activité de coiffure à domicile début février 2023, à Bethoncourt et dans un rayon de 15 kilomètres. Titulaire d'un CAP coiffure obtenu en 2001, Vanessa a exercé dans plusieurs salons de coiffure ainsi que dans une boutique de produits capillaires professionnels. Elle coiffe les femmes, les hommes et les enfants avec toutes les techniques actuelles.

Sur rendez-vous : 07 49 49 85 64



Expressions libres

Groupe de la majorité

Grâce à un budget équilibré et bien maîtrisé, il en ressort des possibilités de réaliser de grands projets nécessaires pour la transformation de notre ville, félicitations pour cette excellente gestion financière !

Malgré les attaques haineuses, mensongères et fausses rumeurs à l'encontre de M. le Maire, l'équipe reste déterminée pour engager les différents projets reconnus et validés par l'État.

Comment faire confiance à cette opposition qui a boycotté le Conseil municipal pour le vote du budget 2023. Nous ne sommes plus surpris de ce manque de considération à l'encontre des Bethoncourtois et de votre rôle d'élus. Il est vrai qu'il est plus facile de critiquer que d'être constructif...

Votre supposé engagement nous pose question : quel aurait été le visage de notre commune si vous aviez été élus ?

Les tribunes des groupes sont garanties par la loi. Les textes remis ne font l'objet d'aucun ajout ou commentaire. Les propos tenus n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs, et non celle de la collectivité.

Groupe d'opposition

DÉMOCRATIE ?

Alors que l'actualité nationale met en opposition participation citoyenne et Démocratie, il est aisé de faire le parallèle.

Ici : pas de doute ! Nous vivons en AUTOCRATIE.

Est-ce une bonne décision d'installer la mairie à l'Arche ? Avons-nous les moyens (environ 5 millions d'euros) ? N'y a-t-il rien de plus urgent et moins coûteux ?

Bien sûr, il faut faire des économies d'énergies mais pourquoi n'avoir quasiment rien fait sur ce sujet depuis 9 ans ?

Et la cantine à 1 euro ? C'est pour bientôt ? Ce serait tenir une promesse de campagne qui aurait du sens, actuellement !

Notre AUTOCRATE local repoussant illégalement nos questions, nous ne pouvons vous informer davantage. La Sous-Préfecture sommeillant par ailleurs, ce sont les tribunaux administratif et pénal qui vont devoir intervenir.

mardi 6 juin

La Caravane de Marianne



Concert en plein air

Lieu à confirmer - de 18h à 20h

jeudi 8 juin

Cérémonie patriotique



Commémoration aux Morts pour la France en Indochine

Monument aux Morts - 11h

samedi 10 juin

Quartier libre

Organisé par Culture O'Vive

Maison blanche - de 17h à 22h30

dimanche 11 juin

Journée Poisson-chat

Organisé par la Société de Pêche

Étang du Ruderop

dimanche 18 juin

50^{ème} Tournois de handball BEEEX-VA

Organisé par le BEEEX-VA

Stade Pierre Maigret - de 8h à 22h

mardi 20 juin

Repas des Golutch's

Salle des Fêtes - 12h

mardi 20 juin

La Caravane de Marianne



Concert en plein air

Lieu à confirmer - de 18h à 20h

samedi 24 juin

Fête de la Petite Enfance

Organisé par La Lizaine et la CAF du Doubs
activités gratuites

Centre de Loisirs Gavroche - de 10h à 17h

dimanche 25 juin

La journée des savoir-faire

Organisé par Les Golutch's

Salle des Fêtes

vendredi 30 juin

Repas Entour'âge



28bis rue de Champvallon - à partir de 9h

Atelier réservé aux plus de 60 ans - 6 euros
renseignements : 03 81 96 61 93

samedi 1^{er} juillet

Journée pétanque

Organisée par Les Golutch's

Stade Pierre Maigret



Pour suivre les mises à jour de l'agenda, téléchargez **IntraMuros** sur tablette et smartphone et suivez-nous sur Facebook.

Toute l'information et les liens également disponibles sur www.bethoncourt.fr

pays de
montbéliard AGGLOMÉRATION



14 / 07 BETHONCOURT

PRODUCTEURS LOCAUX

dès 17h



Allez-y à vélo !

RDV à 18 h à la Capitainerie
de Montbéliard



Pays de
montbéliard
AGGLOMÉRATION

14 JUILLET

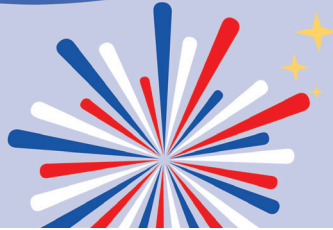
FÊTE NATIONALE

Commémoration
11h Parvis de l'Arche

Stade P. Maigret

FEU D'ARTIFICE

22h30



dimanche 2 juillet
Vide grenier

Organisé par la Société de Pêche
Étang du Ruderop

dimanche 2 juillet
Fête de fin d'année
Organisée par la CSF

mardi 4 juillet
La Caravane de Marianne
Concert en plein air
Lieu à confirmer - de 18h à 20h

mardi 11 juillet
Repas Champêtre
Organisé par les Golutch's
Châlet de Chasse

vendredi 14 juillet
Olympiades familiales
Organisé par le KCB
Gymnase Paul Éluard - à partir de 8h

vendredi 14 juillet
Commémoration du 14 juillet
Monument aux Morts - 11h

vendredi 14 juillet
Marché du Soir
Proposé par PMA
Place des Fêtes - de 17h à 22h

vendredi 14 juillet
Feu d'artifice du 14 juillet
Stade Pierre Maigret - 22h30

jeudi 20 juillet
Cinéma de plein air
Organisé par la Lizaine et la MJC centre image
film en cours de choix
Cour de l'école N. Mandela

vendredi 22 juillet
Méchaui
Organisé par l'Union nationale des Parachutistes
Étang du Ruderop

mardi 25 juillet
La Caravane de Marianne
Concert en plein air
Lieu à confirmer - de 18h à 20h

mardi 1^{er} août
La Caravane de Marianne
Concert en plein air
Lieu à confirmer - de 18h à 20h

samedi 26 août
Fête de l'été
Organisée par La Lizaine
Parc Allende - à partir de 15h

samedi 26 août
La Caravane de Marianne
Concert en plein air
Parc Allende - de 18h à 20h

À vos jardins !

Le concours des Maisons et Balcons fleuris est bientôt de retour !

Le jury se déplace dans Bethoncourt entre le 26 juin et le 8 juillet 2023 !

Plantez, entretenez, profitez !



AGORA